

**LOI SUR LES PLACEMENTS COLLECTIFS DE CAPITAUX
DU 23 JUIN 2006 (LPCC)**

**MOST DIVERSIFIED PORTFOLIO SWISS FUND
(le "Fonds")**

PUBLICATION INFORMATIVE

CACEIS (Switzerland) SA, en tant que direction du fonds contractuel de droit suisse relevant du type "autres fonds en placements traditionnels", réservé uniquement à des investisseurs qualifiés, Most Diversified Portfolio Swiss Fund et CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon/Suisse, en tant que banque dépositaire, informent les investisseurs de la modification suivante apportée au préambule du contrat de fonds:

1. Modification du préambule

Chapitre 2 « Gestion des Sûretés »

Les investisseurs sont informés que la banque dépositaire ou de titres peut désormais détenir comme colatéral :

« Des actions négociées en bourse ou sur un autre marché réglementé, ouvert au public, de pays membres de l'Union Européenne, de l'OCDE ou de la Suisse, à condition que ces actions soient incluses dans un indice principal. Les actions reçues en collatéral représenteront au minimum 106% de la valeur de marché des titres prêtés et ne dépasseront pas, par émetteur, 10% de la valeur nette d'inventaire de chaque compartiment. »

La modification du préambule ci-dessus n'est pas soumise au droit d'opposition des investisseurs.

Le texte intégral de la modification et la documentation en vigueur du Fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de la direction de fonds et de la banque dépositaire.

Nyon, le 4 décembre 2024

La direction de fonds : CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon

La banque dépositaire : CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon/Suisse, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon